

DEC132068INSHS

Décision portant création du groupement de recherche n°3607 intitulé Connaissance de l'Europe médiane.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord des Partenaires ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des Sciences humaines et sociales ;

DECIDE :

Article 1^{er} – Création

Est créé, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2013, le groupement de recherche n° 3607 intitulé « Connaissance de l'Europe médiane » :

Etablissements partenaires : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris 4 Sorbonne, EHESS, Université de Lorraine, INALCO, Université Paris 10 Ouest-Nanterre, Sciences Po Paris, Université Lyon 3, ENS Lyon

Institut : Institut des Sciences humaines et sociales (InSHS)

Délégation : Paris A

Section : 33

Article 2 – Nomination

M. Antoine MARES, Professeur à l'Université Paris 1, est nommé directeur de ce groupement de recherche pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 septembre 2013

Le président
Alain Fuchs